

était destiné à recevoir une inscription ; mais la couche épaisse de plâtre et de badigeon qui le recouvre ne permet d'y découvrir aucun caractère. De tous les historiens lyonnais, un seul, Quincarnon, dans son livre sur l'église de Saint-Jean (1), nous a conservé cette inscription qui était ainsi conçue :

« Cy devant gist Isabeau de Harcourt, relaissée de feu
« Monseigneur Humbert de Thoire et de Villars, dame de
« Roussillon, Riverie, Châteauneuf, d'Argoire et du Bois,
« laquelle a ordonné dire, ou faire dire en tout temps, en
« cette chapelle, par les chanoines du Chapitre de cette
« église, tous les jours, une messe avant ou après l'office
« de saint Jean-Baptiste en bas, et toutes les semaines y
« faire faire la procession après ladite messe par ceux de
« ladite église, à tel jour qu'elle sera sevelie, et chanter les
« oraisons sur sa tombe. Et chaque soir de Carême, des
« Avents et des Quatre-Temps, livrer perdurablement à
« chacun de ladite église accoutumé de prendre livraison,
« qui sera, à Matines ou à la grand'messe et à Vêpres, en
« accroissant de leur livraison accoutumée de délivrer en
« icelle église, telle somme d'argent, comme il semblera bon
« esdits seigneurs délivrer et de leur consentement. Et
« faire tous les ans à semblable jour qu'elle sera sevelie un
« anniversaire solennel, et dire la messe avec deux mitres (2)
« de Saint-Jean et après faire procession par ceux de ladite
« église sur sa tombe, en priant Dieu pour le salut de son
« âme et de ses prédécesseurs. Et pour accomplir les
« choses susdites, leur a donné et remis les villes et châ-

(1) Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules ou de l'église de Lyon et de ses chapelles, avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservées. Lyon, 1673. — Réimpression, faite en 1846, par la société des Bibliophiles lyonnais.

(2) C'est-à-dire à diacre et sous-diacre.